

De Wever - Michel : un gouverne

Dans une vision progressiste de la société, ou simplement dans une vision qui respecterait les principes proclamés partout de « lutte contre le chômage », de « priorité à l'emploi », on devrait pouvoir identifier trois grandes strates dans les politiques pour l'emploi.

Felipe Van Keirsbilck, Secrétaire Général de la CNE (Centrale nationale des employés de la CSC)

En commençant par la strate la plus en aval, on aurait des politiques de « traitement social du chômage ». Si on ne peut éviter que le chômage frappe des milliers de travailleurs, alors il faudrait éviter l'injustice d'une « double peine » où celui qui perdrait son emploi perdrait aussi toute sécurité d'existence, toute dignité, toute perspective d'avenir. C'est le rôle d'une indemnisation correcte de chômage, financée depuis soixante ans par les cotisations de tous les travailleurs. C'est pour cela qu'elle devrait être sans enquête sur les revenus (non, non, Monsieur Jambon, un chômeur ne doit pas

time, et inscrit dans la philosophie de l'assurance-chômage, que celle ou celui qui refuse un emploi convenable en subisse les conséquences. Encore faut-il comprendre « convenable » au sens fort : pas celui affaibli par le gouvernement Di Rupo, et réduit à néant par De Wever - Michel.

Quelles politiques « au service » de l'emploi ?

Si on remonte des conséquences vers les causes, une seconde strate des « politiques pour l'emploi » devrait consister en la création d'emplois supplémentaires, par les trois grandes voies classiques :

1/ La création d'emplois dans tous les secteurs via la réduction collective du temps de travail (RDTT), sans perte de salaire, qui peut largement être financée solidairement ;

2/ La création d'emplois utiles dans les secteurs publics et non-marchands, et notamment dans la transition écologique ;

3/ La création de possibilité de retrait digne du marché du travail, de façon définitive (prépension, indemnité) ou provisoire (pauses partielles ou totales dans la carrière) ; ce qui suppose un complément de revenu et une assimilation de ces périodes aux années travaillées.

Par contraste, il y a des politiques qui se disent « au service de l'emploi » et qui s'avèrent profondément inutiles et nuisibles : ce sont celles qui, choisissant la voie de « l'incitation » plutôt que de la création volontariste d'emplois, arrosent les entreprises de milliards d'euros qui servent rarement à embaucher, souvent à verser des dividendes et, parfois, à restructurer et délocaliser.

On oublie souvent qu'il y a, plus profond dans le système économique, des politiques essentielles pour le niveau de l'emploi, mais jamais iden-

tifiées comme telles. Citons, d'abord, la fiscalité. Du côté « ressources », les revenus du capital devraient être taxés au moins autant que ceux du travail ; et du côté « dépenses », les ressources publiques, bien utilisées créent des emplois utiles, et qui, loin d'être « à charge de l'économie privée », créent leur propre valeur. Citons, ensuite, la politique monétaire : une banque centrale au service de la société, démocratiquement contrôlée, et qui finance les Etats et l'activité crée plus d'emplois que mille « plans pour l'emploi ». A l'inverse, la BCE (Banque centrale européenne), société privée exclusivement au service de rentiers, dans sa chasse compulsive et absurde à l'inflation, est l'une des principales causes du chômage structurel qui n'est pas un accident, mais un choix clair (même si inavoué) de nos sociétés.

Cette affirmation, selon laquelle l'objectif de « plein chômage » a dans les faits remplacé, pour nos gouvernements, l'objectif ancien de « plein emploi », semble choquante et pas crédible. Partout, les instituts économiques les plus officiels tablent, avec un instrument comme le Nairu (1), sur un chômage « suffisant » pour maintenir les salariés dans la crainte et leurs salaires à la baisse. C'est ce qu'illustrait très clairement la dernière campagne des TSE CSC « Au suivant ! » (2).

Spirale mortelle

A la lumière de ces 3 grandes strates de politique possible pour lutter contre le chômage, quel jugement porter sur le gouvernement De Wever-Michel ?

Il n'a pas d'autre politique monétaire que la soumission à la BCE, alors même que la déflation menace la zone euro : baisse des prix, baisse de l'activité et de l'emploi, baisse des

Le gouvernement anti-social et anti-économique est loin d'avoir gagné la partie.

vendre sa maison...) ni sur l'état civil (la catégorie « cohabitant » reste une infamie dont les femmes surtout sont victimes : chaque travailleur devrait avoir droit à son allocation de chômage quand il est privé de travail, tout comme il a droit à son salaire quand il travaille). Pour que la dignité et les perspectives d'avenir du chômeur - victime et non cause du chômage - soient respectées, des politiques d'accompagnement et de formations respectueuses de sa liberté, de son intimité (contrôles domiciliaires...) et de ses compétences réelles devraient lui être offertes. Enfin, cette indemnisation du chômage subi ne devrait connaître d'autres limites dans le temps que celle du jour où un emploi convenable est offert. Tout cela signifie-t-il qu'aucune sanction ni aucun contrôle ne puissent avoir lieu ? Pour le mouvement syndical, la réponse est non : il est légi-

ment de plein chômage

revenus et de la consommation, etc. Le danger de cette spirale est mortel, mais le gouvernement ne parle que de baisser les salaires...

La politique fiscale de la « suédoise » poursuit en l'aggravant celle des gouvernements précédents : pas de lutte contre la fraude fiscale, pas d'effort demandé aux gros patrimoines ; malgré les lourdes charges sur les revenus des travailleurs, les services et entreprises publics sont définitivement financés, et l'emploi en souffrira lourdement.

Seconde strate, quelles politiques de création d'emplois ? La réponse tient en quatre lettres : RIEN. De Wever-Michel poursuit et aggrave les politiques de cadeaux aux entreprises lancées par la coalition Di Rupo, fait confiance aux entreprises pour créer des emplois, et se désintéresse totalement de la question. Ce faisant, ce gouvernement proclame hautement que le chômage de masse n'est pas un problème pour lui. Bravo pour ce demi-aveu, en attendant qu'ils osent dire ce qu'ils pensent *in petto* : le chômage, c'est la solution ! (pour écraser salaires et salariés).

Restent alors les politiques de « traitement social du chômage ». Guère besoin de commenter la liste sinistre des mesures :

- Baisse des allocations (de 65 % à 60 %) en cas de chômage temporaire.
- Restriction des conditions d'accès aux allocations d'insertion (chômage



contre les critères de l'emploi « convenable ».

- Encouragement de toutes les formes d'emplois ultra-précaires qui chassent toujours le bon emploi (par exemple, possibilité pour les étudiants de travailler tous les jours de l'année, au lieu de l'ancienne limitation à cinquante jours par an. On suppose que cette mesure concerne davantage les enfants des chômeurs que ceux des patrons...

faire de la « radicalisation » de certaines jeunes (on suppose qu'il ne s'agit pas d'Alexander De Croo) le problème numéro un. Ça semble n'avoir que peu de lien avec l'emploi, mais c'est une mauvaise nouvelle pour les chômeurs. Une société construite sur la peur de l'autre, et bientôt sur la haine de l'autre, sera terriblement dure avec ceux qui iront grossir les rangs de l'armée de réserve des chômeurs et des précaires.

La résistance contre le gouvernement ne faiblit pas : sa réussite dépasse les espérances syndicales.

CHARON RC

Il y a des politiques prétendument « au service de l'emploi » qui sont inutiles et nuisibles.

basé sur les études pour ceux qui n'ont pas travaillé assez longtemps de suite). De plus, la demande (après avoir accompli le stage d'insertion) doit être introduite avant 25 ans (au lieu de 30).

- Projet de dégressivité plus rapide du niveau des allocations, sauf pour ceux qui présentent le « service à la communauté ».
- Durcissement des contrôles intensifs (jusqu'à la consommation d'eau des chômeurs !).
- Nouvelles attaques envisagées

Une société paranoïaque

Pour conclure, il faudrait pointer une chose qui traverse tout l'accord du gouvernement, qui n'a pas nécessairement toujours un lien évident avec l'emploi et le chômage, mais qui conditionne lourdement le regard sur les chômeurs et la place qu'on leur donne. C'est la paranoïa. Cet accord du gouvernement est alimenté par la peur, encourage la peur de tous contre tous. Jusqu'à réenfermer les enfants sans papiers, jusqu'à promettre l'armée dans la rue, jusqu'à

La réussite, au-delà des espérances syndicales, du programme de résistance, montre que le gouvernement anti-social et anti-économique présidé par Charles Michel et dirigé par Bart De Wever est loin d'avoir gagné la partie. Dans cette résistance, souhaitons que la lutte contre le chômage et la défense des chômeurs restent les objectifs essentiels ! □

(1) Le taux de chômage n'accélérait pas l'inflation (en anglais : Non-Accelerating Inflation Rate of Unemployment ou Nairu) est un indicateur économique qui, estimé économétriquement pour un pays et à un instant donné, mesure approximativement le taux de chômage qui serait compatible avec un taux d'inflation stable.

(2) <https://www.csc-en-ligne.be/csc-en-ligne/Campagnes/au-suivant/au-suivant.html>